Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-213500143-20260225-D26_02-DE

DEPARTEMENT
D'ILLE ET VILAINE

Arrondissement
De RENNES

COMMUNE DE BAIS

# Extrait du registre des délibérations du Centre communal d'Action Sociale

L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq février, le Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué le dix-sept février, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Nathalie CLOUET, Présidente.
Nombre de membres en exercice : 13

Etaient présents : Nathalie CLOUET, Christine MADDALIN, Loïc GILBERT, Patricia MOREL, Elisabeth POIRIER, Yvette LEFEUVRE, Angèle POULARD, Martine LEVACHER, Marie MORY.

Absents excusés : Monique AYGALENC, Marcelle POTTIER, Maryvonne BARBE, Marie-Bernadette TIRIAU donne pouvoir à Christine MADDALIN

Absents non excusés :

Formant la majorité des membres en exercice.

**02-2026 : Affectation du résultat**

Le Centre communal d'action sociale a été réuni sous la présidence de Madame Nathalie CLOUET.

Le Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré, décide d'affecter le résultat de l'exercice 2025 de la façon suivante :

-compte 001 « excédent d'investissement reporté » 569,82€
-compte 002 « excédent de fonctionnement reporté » 9 292,92€

Par :
Voix pour : 10
Voix contre : 0
Abstentions : 0

**Pour extrait certifié conforme**

**La Présidente**
**Nathalie CLOUET**